



Office de la propriété intellectuelle du Canada Stratégie d'affaires 2023-2028



Cette publication est également offerte en ligne : canada.ca/publications-opic.

Coordonnées

Centre de services à la clientèle
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Place du Portage I
Salle C229, 2e étage
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone (sans frais) : 1-866-997-1936

ATS : 1-866-442-2476

Télécopieur : 819-953-2476

ic.contact-contact.ic@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne à l'adresse www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/frm-fra/EABV-9DDLWL.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2023

No de catalogue PDF : Iu71-1/2F-PDF

ISSN 2291-7810

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Table des matières

Message du président **4**

L'évolution du paysage de la PI **6**

Augmentation de la demande de la PI 6

Complexité et rythme croissants de l'évolution technologique..... 7

Le rôle grandissant des offices de la PI dans l'écosystème de la PI 8

Adopter l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité 8

Mettre l'accent sur la prestation de services numériques 8

Stratégie d'affaires 2023-2028 de l'OPIC **9**



Priorité 1 : Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne 10

- Rendre des décisions de qualité, cohérentes, prévisibles et avisées 12

- Optimiser les délais de traitement..... 13

- Moderniser l'expérience de service à la clientèle 14



Priorité 2 : Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation 16

- Sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux comprendre et utiliser la PI 18

- Faire preuve de leadership pour améliorer le régime de la PI au Canada et dans le monde..... 20



Priorité 3 : Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir 24

- Mettre en place un milieu de travail sain et moderne 26

- Recruter et bâtir une main-d'œuvre diversifiée et compétente 27

- Rechercher l'excellence en gestion..... 27

Message du président

Le rôle de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) dans l'administration du régime de propriété intellectuelle (PI) est essentiel à l'innovation, au changement technologique et à la créativité au Canada. Une vision claire de l'avenir est essentielle pour assurer la pertinence et la contribution continues de l'OPIC à l'écosystème de la PI, ainsi que sa durabilité à long terme. Pour faire face aux changements actuels et se préparer à l'avenir, il faut faire preuve d'agilité, d'efficacité et d'efficacité. Cela repose sur l'intégration de nouveaux outils, et la transformation des pratiques et des procédures. Bien que chaque office de la PI soit confronté à des défis et à des contextes différents, tous doivent faire face à un environnement mondial de la PI en pleine évolution. L'OPIC travaillera avec tous les intervenants de l'écosystème de la PI afin de s'adapter à ces changements, d'atteindre les buts et objectifs de cette stratégie et de fournir aux innovateurs et aux entreprises canadiennes les services et le soutien dont ils ont besoin dans un monde en plein changement.

L'OPIC est fier d'être un organisme de service spécial d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). En 2018, le gouvernement du Canada a lancé une Stratégie en matière de PI approfondie afin que le régime de la PI du Canada soit moderne et propice à la créativité et à la commercialisation de l'innovation canadienne. Ce régime doit aussi favoriser un écosystème qui soutient l'expansion et la croissance des entreprises, et garantir que les entreprises sont sensibilisées aux enjeux de PI et incitées à utiliser la PI de manière stratégique aux fins de croissance et de concurrence. L'OPIC fait partie intégrante de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de PI à l'échelle nationale et de la promotion de l'innovation au Canada. Comme mandat de base, l'OPIC accorde des droits de PI de qualité en temps opportun, ce qui permet aux innovateurs et aux entreprises de se lancer sur le marché avec assurance et dans un délai raisonnable.

Depuis 10 ans, l'OPIC a fait de grands progrès à l'échelle mondiale en adhérant à 5 traités internationaux sur la PI, ce qui permet aux innovateurs et aux entrepreneurs canadiens d'acquérir plus facilement des droits de PI de haute qualité dans plusieurs pays et marchés et de développer leurs activités commerciales. La mise en œuvre de ces traités a représenté certaines des plus importantes réformes du régime de la PI du Canada depuis des décennies, reliant notre régime de PI au monde entier.

Les initiatives concernant la sensibilisation et l'éducation en matière de PI de l'OPIC fournissent aussi aux entreprises, aux entrepreneurs et aux innovateurs les renseignements sur la PI dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur la recherche et l'utilisation de la PI.



Konstantinos Georgaras
Président

Dans une économie mondiale de plus en plus axée sur l'innovation et les actifs incorporels, l'OPIC doit continuer de veiller à ce que le régime de la PI du Canada soit moderne et connecté. Nous assistons à une mondialisation croissante de la PI, à une intersection de plus en plus étroite entre la PI, le commerce et l'innovation, le développement de technologies interdisciplinaires et les changements dans la nature du travail et la façon de mener nos activités. Avec autant de changements simultanés, les offices de la PI doivent s'assurer qu'ils sont suffisamment agiles et robustes pour gérer le changement aujourd'hui et à l'avenir.

La pandémie de COVID-19 a représenté l'une des plus grandes crises sociétales et économiques de notre génération. Cette crise a eu également des répercussions sur les activités de l'OPIC et sur la vie de nos employés. Grâce à leur dévouement et à leur professionnalisme, le personnel de l'OPIC a fait face à la pandémie et à ses défis en faisant preuve de souplesse et en restant concentré sur notre mandat principal, qui est d'accorder des droits et de fournir des services de PI de qualité en temps opportun. En survivant à la crise de la COVID-19 et en continuant de croître durant celle-ci, nous avons pu comprendre comment un office de la PI doit

s'équiper pour l'avenir. Cette pandémie a mis en lumière la nécessité de disposer d'une infrastructure informatique robuste, a souligné l'importance de la collaboration avec les employés, les clients et les intervenants, et a insisté sur la nécessité de faire preuve de souplesse, d'innovation et de détermination face à l'adversité.

La Stratégie d'affaires 2023-2028 de l'OPIC énonce les priorités qui nous guideront au cours des 5 prochaines années et nous prépareront pour l'avenir. Nous continuerons à privilégier la prestation de droits et de services de PI de qualité et l'amélioration de nos procédés grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne. Nous continuerons à favoriser l'innovation et la compétitivité au Canada en veillant à ce que le régime de la PI réponde aux besoins des Canadiens et que les innovateurs et les entrepreneurs connaissent la valeur de leur PI et sachent en tirer parti pour prospérer et croître. Plus important encore, nous renforcerons les fondements sur lesquels nous sommes bâtis, en recrutant et en développant une main-d'œuvre diversifiée et inclusive et en dotant nos employés des compétences et des outils nécessaires en vue de réussir aujourd'hui et à l'avenir.

Lors de l'élaboration de cette stratégie, nous avons consulté nos employés au sujet des priorités de l'OPIC pour les 5 prochaines années et nous avons demandé l'avis des principaux organismes gouvernementaux. Nous avons organisé de nombreuses consultations avec les principaux intervenants de l'ensemble de l'écosystème de la PI, qui ont fourni des renseignements et des commentaires précieux concernant notre orientation stratégique. La vision et les priorités établies dans la stratégie ont été renforcées grâce à cette mobilisation.

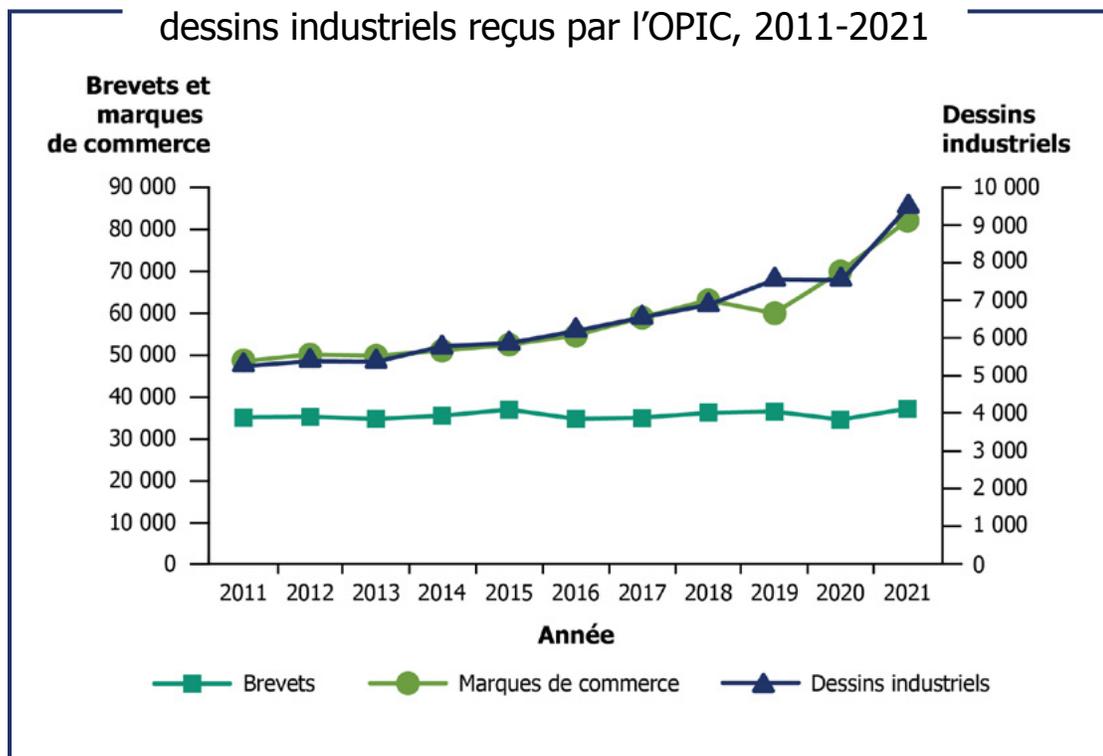
Je suis fier de présenter la Stratégie d'affaires 2023-2028 de l'OPIC, et je me réjouis de la collaboration continue des employés et des intervenants alors que nous relevons nos défis et atteignons nos objectifs pour faire de l'OPIC un office de la PI de premier plan et jouer un rôle clé dans l'économie de l'innovation au Canada.

L'évolution du paysage de la PI

Augmentation de la demande de la PI

La demande mondiale de droits de PI est en hausse, une tendance qui n'a pas été freinée par une pandémie mondiale et qui devrait se poursuivre à mesure que la PI prend de l'importance dans l'économie du savoir. Au cours des 10 dernières années, le Canada a observé une croissance soutenue des demandes de marques de commerce, de dessins industriels et de droits d'auteur. La demande de protection par brevet est demeurée constante, avec une croissance à long terme des demandes émanant de non-résidents. L'augmentation de la demande peut être en partie alimentée par une plus grande prise de conscience de la valeur de la PI, par la présence en ligne croissante des entreprises pendant la pandémie et par une société de plus en plus consciente des marques de commerce. Un office de la PI qui fonctionne bien est en passe de devenir la pierre angulaire de la réussite des écosystèmes d'innovation et de la croissance économique.

Figure 1 : Brevets, marques de commerce et dessins industriels reçus par l'OPIC, 2011-2021



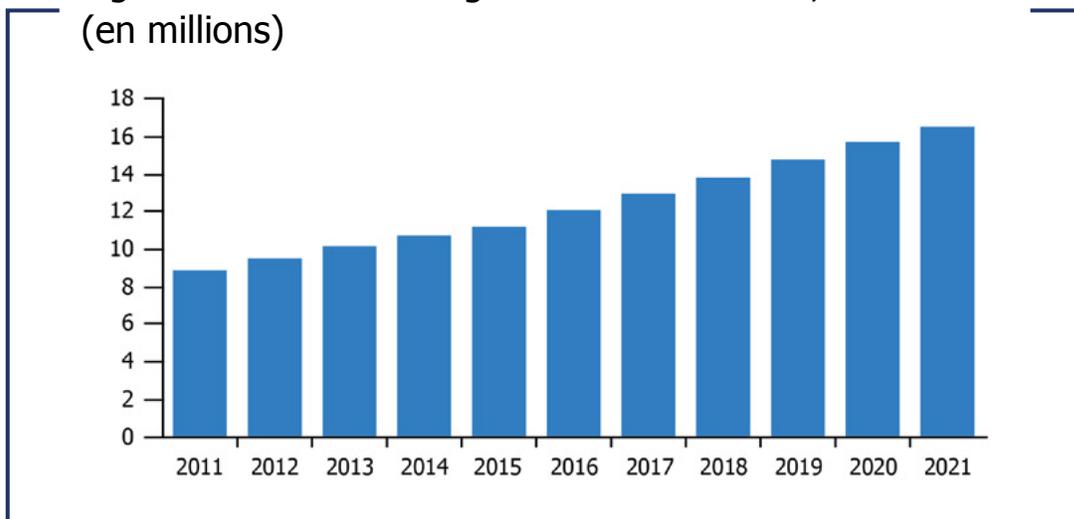


Le télescope spatial James Webb de la NASA est le plus important observatoire de science de l'espace au monde. Ce projet est un excellent exemple de l'évolution constante et illimitée de la technologie. Source : Falaises cosmiques de la nébuleuse de la Carène (NIRCam Image), <https://webbtelescope.org/news/first-images> (site Web en anglais)

Complexité et rythme croissants de l'évolution technologique

En même temps, de nouvelles technologies sont développées et qui sont de plus en plus complexes en raison de la nature changeante de l'innovation. L'innovation devient plus globale, interconnectée et interdisciplinaire, et la cadence du changement s'accélère. La quantité de données disponibles sur la PI augmente à un rythme effarant. En 2020, 15,9 millions de brevets étaient en vigueur dans le monde, ainsi que 64,4 millions d'enregistrements de marques de commerce actifs et 4,8 millions de dessins industriels. L'intelligence artificielle (IA) est un domaine technologique qui a suscité un intérêt considérable ces dernières années, alors qu'elle peut maintenant être particulièrement utilisée en soutien à l'administration de la PI. À mesure que l'innovation évolue, de nouvelles technologies voient le jour et exigent l'adaptation des offices de la PI, en plus de remettre en question le rôle du régime de la PI dans la création de certitudes sur le marché.

Figure 2 : Brevets en vigueur dans le monde, 2011-2021
(en millions)



Source : Statistiques de l'OMPI

Le rôle grandissant des offices de la PI dans l'écosystème de la PI

Les offices de la PI jouent un rôle important dans la promotion de l'innovation et du développement économique. Le gouvernement du Canada a reconnu la nécessité d'un régime de PI efficace et a mis la PI au premier plan, grâce à la stratégie nationale en matière de PI. Nous devons travailler avec les intervenants nationaux et internationaux de l'écosystème de l'innovation pour améliorer le fonctionnement du régime de la PI et répondre aux besoins changeants des clients. L'OPIC soutiendra la recherche et l'innovation au Canada en saisissant mieux les tendances en matière de PI, en offrant une éducation au sujet des avantages de la PI afin de combler les lacunes du marché et les besoins des groupes sous-représentés, et en appuyant la négociation et la mise en œuvre d'engagements réglementaires, législatifs et commerciaux.

Adopter l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité

Il y a un appel à l'action dans la fonction publique fédérale du Canada concernant l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme. Bien que des progrès aient été accomplis afin de devenir une société plus diversifiée et plus inclusive, des avancées majeures doivent être réalisées pour lutter contre le racisme et la discrimination et supprimer les obstacles à l'inclusion. Ce message ne vise pas seulement à accroître la représentation dans nos organisations, mais aussi à comprendre les défis et les obstacles auxquels sont confrontés les groupes et les communautés sous-représentés que nous servons et à agir pour éliminer les obstacles.

Mettre l'accent sur la prestation de services numériques

Comme de nombreux offices et organisations, l'OPIC a rapidement fait passer la majorité de ses effectifs au travail à distance en raison des problèmes de santé et de sécurité relatifs à la pandémie de COVID-19. Pour poursuivre ses activités, certains procédés opérationnels nécessitant une présence physique ont été réorganisés à l'aide de la technologie, ce qui a donné lieu à de nouvelles méthodes d'organisation du travail et de prestation de services qui auront des effets positifs et durables. L'avenir du travail et de la prestation de services consistera à maximiser l'utilisation de la technologie, une évolution qui améliorera la qualité du service, l'efficacité et la productivité des offices, ainsi que notre empreinte écologique.



Stratégie d'affaires 2023-2028 de l'OPIC

Priorité 1

Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne



Priorité 2

Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation

Priorité 3

Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir



Priorité 1

Offrir des services de PI de qualité en temps opportun grâce à l'excellence opérationnelle et à une expérience client moderne

Définir le succès

- **Les clients ont confiance en leurs droits de PI.**
- **Les délais d'exécution des services en matière de PI répondent aux attentes des clients.**
- **Les clients ont accès à des services de PI accessibles par voie électronique qui sont faciles à utiliser, intégrés et harmonisés avec ceux des autres administrations.**

Nos actions



Rendre des décisions de qualité, cohérentes, prévisibles et avisées

- Maintenir la certification ISO pour les processus liés aux brevets.
- Rendre opérationnels et soutenir les changements de pratique en matière de brevets résultant des modifications réglementaires (Traité sur le droit des brevets et dispositions de rationalisation) et des décisions des tribunaux d'ici 2024.
- Élaborer un cadre et un programme de qualité pour l'examen des marques de commerce et des dessins industriels d'ici 2025.
- Introduire de nouveaux pouvoirs réglementaires concernant la Commission des oppositions des marques de commerce (attribution des coûts, ordonnances de confidentialité, gestion des cas, marques officielles) d'ici 2024.
- Consulter les clients et les intervenants afin d'établir des mesures de la qualité pertinentes et rendre compte régulièrement du rendement d'ici 2024.



Optimiser les délais de traitement

- Achever la mise en œuvre du plan de redressement lié aux marques de commerce afin de ramener les délais d'exécution à des normes comparables à ceux à l'échelle mondiale d'ici 2026.
- Évaluer tous les processus de PI afin de déterminer les possibilités de gains d'efficacité, simplifier l'administration et rationaliser les activités.
- Réduire le nombre de dossiers de marques de commerce en attente et respecter les normes de service qui répondent aux attentes des clients.
- Tirer parti des pratiques exemplaires et des données opérationnelles afin de favoriser l'amélioration des procédés.
- Introduire un tableau de bord des services de l'OPIC qui présente des données provenant de toutes les activités de service.
- Établir et renforcer les partenariats avec les principaux offices de la PI afin de prendre comme référence les pratiques exemplaires du domaine et de s'y conformer.



Moderniser l'expérience de service à la clientèle

- Mettre en œuvre une solution informatique de soutien et de première ligne pour les processus liés aux brevets d'ici 2023.
- Lancer une solution informatique de soutien et de première ligne pour les processus liés aux marques de commerce.
- Concevoir des services numériques de bout en bout avec des capacités intégrées de libre-service.
- Outiller et responsabiliser les employés afin qu'ils puissent offrir un excellent service à la clientèle.
- Constituer une base de données probante à partir des commentaires des clients et des données opérationnelles afin de guider l'élaboration des services et d'améliorer leur prestation.
- Réaliser le Sondage sur la satisfaction de la clientèle afin d'établir le rendement de base et améliorer les objectifs en matière de normes de service d'ici 2023.



L'OPIC se concentre sur la qualité et la rapidité de ses services, et est conscient des besoins variables et émergents de ses clients. Avec la rapidité de l'innovation, les entreprises et les entrepreneurs sont confrontés à un besoin croissant de protéger leurs actifs intellectuels en temps opportun. De par leur nature, les innovations dans certains domaines nécessiteront plus de temps que d'autres pour l'examen et l'octroi de la protection de la PI, et il est primordial de garantir la qualité de ces droits de PI. L'équilibre entre les délais de traitement optimaux et la qualité favorise la compétitivité et le bon fonctionnement du marché et donne aux titulaires de PI la confiance nécessaire en vue de mener leurs activités en sachant que leurs idées sont reconnues et protégées.



Rendre des décisions de qualité, cohérentes, prévisibles et avisées

L'objectif principal du procédé d'examen de l'OPIC est de fournir un examen de qualité. L'OPIC a fait ses preuves en matière d'octroi et d'enregistrement de droits de PI de qualité, et nous nous sommes engagés à maintenir ou à améliorer ces niveaux élevés de service. Ayant obtenu et maintenu la certification ISO (ISO 9001:2015) pour nos procédés de brevet depuis 2017 et grâce à la mise en œuvre plus généralisée de pratiques de gestion de la qualité dans l'ensemble de l'organisation, l'OPIC continuera d'instiller une culture de la qualité et de l'excellence du service. La qualité d'un droit de PI est définie par la fiabilité et la cohérence de la décision relative à l'octroi. Les efforts futurs de l'OPIC mettront l'accent

sur la qualité des rapports écrits, étayés par un raisonnement solide dans les avis et une cohérence dans les décisions. Afin de répondre à des problèmes de qualité particuliers, une formation ciblée sera dispensée afin de garantir le respect des procédures établies et l'application cohérente des règlements, politiques et répercussions des décisions judiciaires en vigueur.

Notre approche de la gestion de la qualité tient compte du respect des normes, de l'exhaustivité des recherches et des données probantes, et de la qualité globale des rapports écrits et des décisions. En établissant et en communiquant de nouvelles mesures de la qualité, l'OPIC parviendra à déterminer d'autres domaines à améliorer, à accroître la transparence et à obtenir des résultats plus constants pour les clients.





Optimiser les délais de traitement

Alors que le rythme de l'innovation continue de s'accélérer, il en va de même pour la demande de droits de PI en temps opportun. Les droits de PI jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'innovation, la croissance économique et la compétitivité, et il est primordial d'en assurer la protection dans un délai raisonnable. En outre, l'adhésion récente du Canada à des traités internationaux et la mise en œuvre d'accords commerciaux ont davantage modifié la nature et la demande en matière de PI.

En raison de la mise en œuvre de 3 traités internationaux sur les marques de commerce et de la croissance continue de la demande de protection des marques de commerce, l'OPIC est confronté à d'importants problèmes de délais de traitement dans ses activités relatives aux marques de commerce. La mise en œuvre d'un cadre législatif modernisé et la transformation en cours des processus opérationnels ont entraîné un retard considérable dans l'examen des demandes de marques de commerce. Dans le cadre de notre plan opérationnel relatif aux marques de commerce, nous allons accroître notre capacité d'examen et tirerons parti des solutions informatiques qui amènent des gains d'efficacité dans les processus.

De plus, nous continuerons à élargir la liste préapprouvée des produits et services, ce qui permettra à la fois de gagner du temps lors des examens et de réduire le nombre de dossiers en attente. L'OPIC s'efforce de fournir le meilleur service possible à ses clients. Nous sommes conscients qu'un examen de haute qualité est crucial et qu'un délai de traitement « optimal » est celui qui répond aux besoins des clients. Pour l'OPIC, l'accent sera mis sur la durée d'instance « optimale » et sur l'établissement de normes de service prévisibles et comparables à celles à l'échelle internationale. L'OPIC s'engage à collaborer avec les clients et les intervenants pour veiller à ce que leurs besoins soient bien compris et que les normes de service soient prévisibles et transparentes.

La rationalisation des opérations de l'OPIC est une priorité constante et exigera un examen de bout en bout de tous les processus de demande en matière de PI. L'émergence de nouvelles technologies offre aux organisations la possibilité d'améliorer le service en apportant des gains d'efficacité à leurs activités. L'OPIC cherchera à tirer parti des avantages des nouvelles technologies en introduisant des outils qui accélèrent le processus de recherche des marques de commerce et la recherche préliminaire de l'art antérieur des brevets. À mesure que de nouvelles solutions informatiques seront disponibles, les possibilités de mieux répondre à la demande en matière de PI, d'améliorer les processus opérationnels et d'accroître l'efficacité grâce à l'automatisation se multiplieront. Les modifications législatives permettront d'améliorer davantage les délais de traitement. Par exemple, les nouvelles dispositions des *Règles sur les brevets* du Canada comprendront une exigence de demande de poursuite de l'examen et des taxes pour les revendications excédentaires qui rationaliseront les demandes de brevets et réduiront la durée d'instance en matière de brevets.

La mise en place et le maintien d'une infrastructure informatique solide sont essentiels au bon fonctionnement d'une organisation. C'est ce dont les employés dépendent chaque jour pour faire leur travail et rester en contact, et une porte d'entrée ouverte pour faire des affaires avec les clients. L'OPIC a entamé un plan pluriannuel de modernisation des TI qui prévoit l'investissement de sommes importantes dans notre infrastructure, à la fois dans l'infrastructure interne et celle axée sur le client, qui va accroître notre capacité d'offrir nos services en ligne. La transformation de nos TI sera axée sur la satisfaction des besoins actuels et futurs des entreprises, des employés et des clients.

L'amélioration continue des processus de l'OPIC nécessitera une approche axée sur les données. Les données peuvent fournir des informations sur les activités d'une organisation qui permettent de prendre des décisions plus éclairées et d'offrir un meilleur service. Des outils seront élaborés ou améliorés afin de permettre une utilisation accrue



des données opérationnelles en vue de mieux comprendre le comportement des clients et de favoriser la transformation organisationnelle. L'OPIC exploitera toute la valeur de ses données pour améliorer la formation des employés, cerner les éléments à améliorer et fournir un meilleur service, plus uniforme aux clients.



Moderniser l'expérience de service à la clientèle

L'OPIC se veut une organisation qui se consacre à la prestation d'un excellent service. L'OPIC interagit chaque jour avec des centaines de clients pour leur fournir des services de PI qui jouent un rôle important dans la réussite de leur entreprise. Nous consultons activement les clients et les employés afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne leurs interactions avec l'OPIC, et d'améliorer la prestation de services dans la mesure du possible. La collecte de commentaires sur le service, sur une base régulière, favorise l'amélioration continue et nous permet de suivre la satisfaction des clients à mesure que nous modernisons nos activités. Les clients s'attendent à une facilité d'accès à

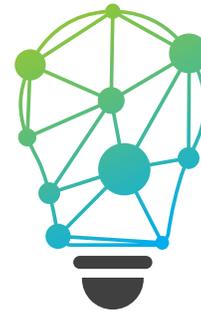
des renseignements et des services clairs, précis, conformes et sécurisés en matière de PI. De plus en plus, on s'attend à ce que ces services puissent être effectués en ligne et que les ressources soient disponibles à la convenance de chacun. La stratégie de service de l'OPIC garantit que les services de PI que reçoivent les clients sont accessibles en ligne, en temps opportun et en toute simplicité. Alors que nous continuons à renforcer la capacité numérique de l'OPIC, à améliorer notre présence sur le Web et à promouvoir le libre-service, l'expérience du service à la clientèle fera partie intégrante de la mise en œuvre réussie de la future transformation des services de l'OPIC.

Donner aux employés les moyens de fournir un service de qualité est au cœur de la stratégie de l'OPIC en matière de services. Les employés sont soutenus par des politiques, des procédures et des procédés opérationnels qui favorisent l'excellence du service. Les nouvelles technologies font évoluer les besoins des clients et des employés. L'OPIC se concentre sur ce que nous faisons et sur la manière dont nous fonctionnons afin de soutenir la transformation des services et notre objectif ultime d'excellence des services.





Transformation numérique et PI



L'innovation numérique transforme tous les aspects de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de la façon dont nous travaillons, faisons nos courses, interagissons et accédons aux informations et aux services. De même, l'administration de la PI se métamorphose en raison d'occasions créées par ces technologies émergentes. À mesure que le volume d'informations et de données sur la PI augmente, l'OPIC doit faire évoluer ses capacités technologiques et administratives afin de permettre la transformation technologique.

Dans les demandes que nous recevons, la technologie devient de plus en plus de nature interdisciplinaire, ce qui brouille les limites de la classification de la PI. De plus, l'environnement réglementaire dans lequel évoluent ces nouvelles technologies continue d'évoluer.

La pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption des technologies numériques, les clients s'étant massivement tournés vers les canaux en ligne. L'évolution rapide vers les interactions numériques déterminera la manière dont les services seront fournis et consommés à l'avenir, créant à la fois des occasions et des défis. À mesure que l'OPIC s'éloigne des procédés sur papier et des anciens systèmes informatiques, nous élaborons des solutions axées sur l'utilisateur qui sont souples, résilientes et adaptées aux besoins de nos clients. Nous souhaitons étendre et améliorer continuellement nos services numériques afin de rendre le processus de protection de la PI aussi aisé que possible.

Une transformation numérique réussie nécessite un état d'esprit ouvert de bout en bout, une approche créative pour répondre aux besoins des clients, une interaction harmonieuse entre les processus et la capacité de briser les cloisonnements dans toute l'organisation. Le potentiel des technologies nouvelles et émergentes afin de fournir des services et optimiser les opérations est considérable. Pourtant, il est complexe d'adapter ces technologies afin de répondre aux besoins particuliers des entreprises et de les intégrer aux systèmes existants. Nos initiatives de modernisation des TI visent à transformer nos outils et nos processus, à accroître l'efficacité, ainsi qu'à améliorer la qualité et la rapidité de la prestation de services.

Les données seront un ingrédient essentiel qui sous-tendra notre évolution technologique. En tant qu'organisation axée sur les données, l'OPIC mettra en œuvre une stratégie en matière de données et créera un responsable en chef des données afin de développer la base de données probantes en vue d'optimiser la prise de décision opérationnelle, informer les politiques en matière de PI et soutenir l'innovation en aval. Nous traiterons les données de l'OPIC comme un atout, et nous les rendrons accessibles, découvrables, utilisables et partageables. Nous installerons également les outils d'analyse et de renseignement appropriés pour recueillir, gérer, stocker et analyser les données que nous détenons. Plus important encore, l'OPIC veillera à ce que les données soient traitées de manière éthique et sécurisée, et à ce que la vie privée soit protégée.



Priorité 2

Soutenir l'innovation et la compétitivité par le leadership et l'éducation

Définir le succès

- **Les Canadiens ont une conscience et une connaissance accrues de la PI, et l'utilisent efficacement.**
- **On constate une utilisation améliorée de la PI parmi les groupes sous-représentés.**
- **L'OPIC est un chef de file de l'écosystème canadien et international de la PI.**

Nos actions



Sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux comprendre et utiliser la PI

- Soutenir les initiatives clés de la Stratégie en matière de PI à l'échelle nationale par l'échange d'informations et de pratiques exemplaires.
- Utiliser une approche fondée sur les données probantes afin de fixer des objectifs et améliorer la prestation des services de sensibilisation et d'éducation.
- Accroître la disponibilité et l'accessibilité du matériel numérique de sensibilisation et d'éducation pour une utilisation efficace de la PI tout au long du cycle de vie.
- Travailler avec des partenaires nationaux et étrangers pour comprendre la diversité et l'inclusion dans la société que nous servons.
- Élaborer une gamme de ressources et d'outils pédagogiques ciblés pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), et les femmes, les Autochtones et les Noirs en entrepreneuriat.
- Collaborer avec les partenaires clés de l'écosystème de la PI et développer le Village de la PI, afin d'étendre la portée des services de sensibilisation et de formation.



Faire preuve de leadership pour améliorer le régime de la PI au Canada et dans le monde

- Collaborer activement avec les intervenants nationaux et les homologues gouvernementaux afin de promouvoir la PI.
- Appuyer la promotion des priorités du Canada en matière de commerce international et d'investissement.
- Collaborer avec les partenaires internationaux pour mettre en commun les pratiques exemplaires, représenter les intérêts du Canada et faire progresser l'harmonisation du régime mondial de la PI.
- Continuer à apporter une assistance technique aux offices de la PI exerçant dans des pays en développement économique.
- Établir un programme de données et de recherche en matière de PI afin d'appuyer la prise de décision des entreprises, l'élaboration de politiques et l'innovation subséquente.
- Produire des analyses de la PI afin d'éclairer l'innovation dans les principaux secteurs, marchés et technologies.
- Publier un plan de recherche économique annuel.
- Élargir l'accès en ligne aux données, aux documents et aux fonds de renseignements sur la PI.



Le régime de la PI du Canada fonctionne bien, soutenant l'innovation et la créativité, et protégeant les connaissances par des droits de PI à la disposition du public pour que d'autres puissent en tirer parti. Au-delà de l'administration des droits de PI et de la diffusion de renseignements qu'ils génèrent, l'OPIC joue un rôle essentiel pour favoriser l'innovation au Canada en faisant progresser l'harmonisation de la PI, en appuyant la négociation et la mise en œuvre d'accords commerciaux et en offrant de l'éducation et de l'information sur la PI aux clients et aux intervenants. En fournissant des renseignements, des ressources et des outils essentiels en matière de PI, l'OPIC facilite la croissance et l'expansion des entreprises et des innovateurs canadiens. L'OPIC est également un défenseur des intérêts du Canada en matière de PI, tant au pays qu'à l'étranger, et restera attentif aux tendances qui façonneront l'avenir de notre régime de la PI.



Sensibiliser les Canadiens à la PI, et les aider à mieux comprendre et utiliser la PI

Une sensibilisation accrue à la PI peut soutenir la croissance des entreprises et créer des occasions de tirer parti des droits de PI en vue d'obtenir un financement ou d'accéder à de nouveaux marchés. Il est important que les entreprises comprennent les avantages de la PI tout au long du cycle de vie de l'innovation et la manière dont la PI fait partie intégrante de leur stratégie d'affaires. L'OPIC contribue à accroître la sensibilisation à la PI au Canada et à appuyer le développement et la commercialisation de la PI, grâce à une gamme d'initiatives qui aident les innovateurs à prendre des décisions éclairées sur la recherche et l'utilisation de la PI. Nous adopterons une approche fondée sur des faits afin d'améliorer notre offre de services, en l'adaptant aux besoins ciblés des clientèles précises (y compris les communautés sous-représentées) et en donnant aux entreprises les moyens de prendre des décisions plus éclairées concernant leur PI. L'analyse de l'Enquête sur la connaissance et l'utilisation de la PI 2019 a mis en évidence des domaines technologiques particuliers et des secteurs à forte intensité de PI où les lacunes sur le plan des connaissances sont les plus importantes, ce qui nous permet de maximiser les retombées de nos efforts.

Grâce à ses services de sensibilisation et d'éducation en matière de PI, l'OPIC s'efforce de mieux comprendre les besoins variés des différents publics et groupes de clients, et d'adapter les produits et services d'information et de sensibilisation en conséquence. Les lacunes sur le plan des connaissances sont déterminées par des entretiens, des groupes de discussion, des tables rondes et des sondages. En utilisant une approche fondée sur le « cycle de vie » pour comprendre les obstacles à l'information que rencontrent les innovateurs et les entreprises, nous pouvons retracer leur parcours en matière de PI, depuis la recherche fondamentale et la découverte, jusqu'à la recherche de la PI, l'interaction avec l'office et l'utilisation de la PI sur le marché. Chaque élément de ce continuum présente des besoins différents en matière d'information sur la PI pour différents types de bénéficiaires potentiels du régime de la PI. De plus, l'OPIC suit l'efficacité de ses efforts éducatifs afin de comprendre leur portée et leurs répercussions, de mesurer leur rendement et d'éclairer les futures améliorations de services.

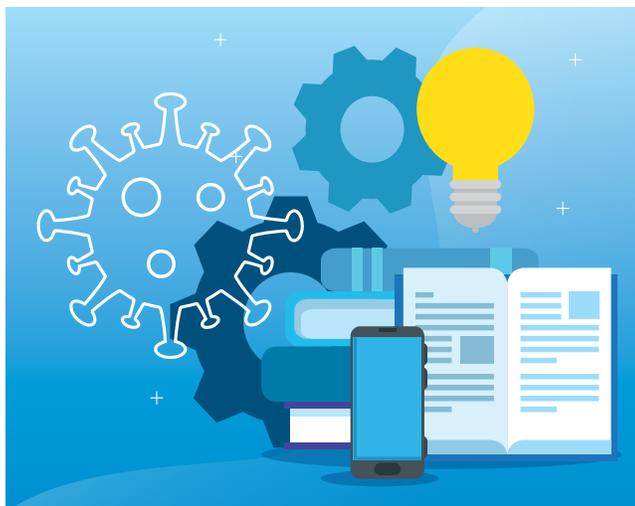
Compte tenu de sa position unique au sein de l'écosystème de la PI, l'OPIC a développé un vaste réseau de partenaires qui ont en commun un intérêt pour l'élaboration des connaissances et l'utilisation efficace de la PI par les Canadiens. L'OPIC continuera à puiser dans ce réseau pour tirer parti des pratiques exemplaires et exploiter les ressources, outils et canaux existants afin d'étendre la portée de ses activités de sensibilisation. L'OPIC dotera les



intermédiaires, tels que les autres organismes, les universités et les associations professionnelles, qui sont régulièrement en contact avec des demandeurs potentiels de PI, d'outils leur permettant de prendre des décisions éclairées sur la recherche en matière de PI, d'interagir efficacement avec l'OPIC et de

bénéficier de leurs innovations. L'OPIC renforcera également ses partenariats au sein de l'écosystème de la PI afin de mieux informer et soutenir les PME et les groupes sous-représentés par l'entremise du « Village de la PI », lieu commun où les PME peuvent comprendre et agir sur les questions liées à la PI.

Figure 3 : Le réseau de partenaires de l'OPIC



La pandémie de COVID-19 a considérablement modifié la prestation des services de sensibilisation et d'éducation à la PI de l'OPIC. Un grand nombre de nos services existants, qui étaient traditionnellement offerts en personne, sont passés en ligne. La mise en œuvre en version numérique de notre prestation de services a non seulement permis de maintenir les services, mais a également constitué un moyen rentable d'étendre notre portée et d'accroître l'accessibilité et le libre-service. Alors que l'OPIC procède à la transition de la prestation de ses programmes vers des moyens principalement numériques, nous adopterons une approche numérique par défaut lors de l'élaboration de tout nouveau service et augmenterons l'accès en ligne des offres de service existantes.



Faire preuve de leadership pour améliorer le régime de la PI au Canada et dans le monde

Au cours des 20 dernières années, la PI a joué un rôle de premier plan dans l'économie canadienne, plaçant la PI au premier plan des politiques. En 2018, le Canada a dévoilé sa première stratégie en matière de PI à l'échelle nationale en vue d'aider les innovateurs à sécuriser et à tirer parti de leur PI, reconnaissant ainsi l'importance d'un régime de PI efficace. L'OPIC fait partie intégrante de cet écosystème par l'examen et l'enregistrement des droits de PI, ainsi que par l'exécution de son programme de sensibilisation et d'éducation en matière de PI. Nous continuerons de jouer un rôle primordial dans la modernisation du cadre de la PI au Canada, en fournissant un soutien spécialisé au gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives à la PI, ainsi que dans la négociation et la mise en œuvre d'accords commerciaux.

L'adhésion de l'OPIC à 5 traités internationaux a créé des conditions de concurrence plus équitables pour les innovateurs et les entreprises canadiennes qui souhaitent se développer à l'échelle mondiale. Le Canada a également bénéficié d'une augmentation des demandes internationales de protection de la PI grâce à ces efforts d'harmonisation. Dorénavant, l'harmonisation portera non seulement sur l'uniformisation de nos cadres juridiques en matière de PI, mais aussi sur l'harmonisation des outils et des processus. En collaboration avec d'autres offices de la PI, l'OPIC bénéficiera d'un échange de pratiques exemplaires qui permettra de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité et la qualité, et d'améliorer l'expérience des clients.

L'innovation est mondiale, tout comme la PI. Pour que les entreprises canadiennes puissent se développer et réussir au-delà de ses frontières, le Canada doit soutenir l'amélioration du fonctionnement du régime mondial de la PI. Le programme international dynamique de l'OPIC mettra l'accent sur la participation à des forums internationaux afin de

représenter les intérêts du Canada à l'étranger, de partager des pratiques exemplaires, de fournir de l'aide technique et de promouvoir l'harmonisation du régime mondial de la PI. L'OPIC a signé des protocoles d'entente avec les principaux offices de PI du monde. Il est un membre actif de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et fait partie de nombreux groupes de travail multilatéraux, qui étudient des sujets tels que le travail partagé, les outils informatiques et l'harmonisation du régime de la PI. L'OPIC harmonise sa stratégie de collaboration internationale avec les priorités du gouvernement du Canada afin de contribuer à renforcer le régime mondial de la PI, de faciliter l'expansion internationale des entreprises canadiennes et d'améliorer la prestation des services.

Les données sur la PI font de plus en plus partie intégrante de l'innovation, de la diffusion des connaissances, de l'application des nouvelles technologies (IA, chaîne de blocs) et de l'optimisation du rendement des opérations. En tant qu'organisme clé de l'écosystème de l'innovation, l'OPIC recueille et échange des données et des informations sur la PI et appuie la prise de décision sur les questions relatives à la PI grâce à ses recherches et à son expertise. Notre vision consiste à faire de l'OPIC un organisme axé sur les données, qui est à l'avant-garde de l'utilisation et de l'échange de données pour soutenir la prise de décisions commerciales, la négociation de politiques et l'innovation subséquente. L'OPIC assurera le libre accès à ses données et à ses recherches afin d'appuyer la diffusion des connaissances en matière de PI aux innovateurs canadiens et aux utilisateurs du régime canadien de la PI, tout en accordant une attention particulière aux questions importantes concernant la confidentialité et la sécurité des données.

Le cadre de PI du Canada doit tenir compte de son contexte socioéconomique et d'innovation propre au pays. La recherche interne, arrimée à une enquête collaborative sur les questions de PI avec les milieux de la recherche et des politiques au Canada et à l'échelle internationale, entraînera des décisions stratégiques plus éclairées qui appuieront l'innovation et le succès économique. Ces champs



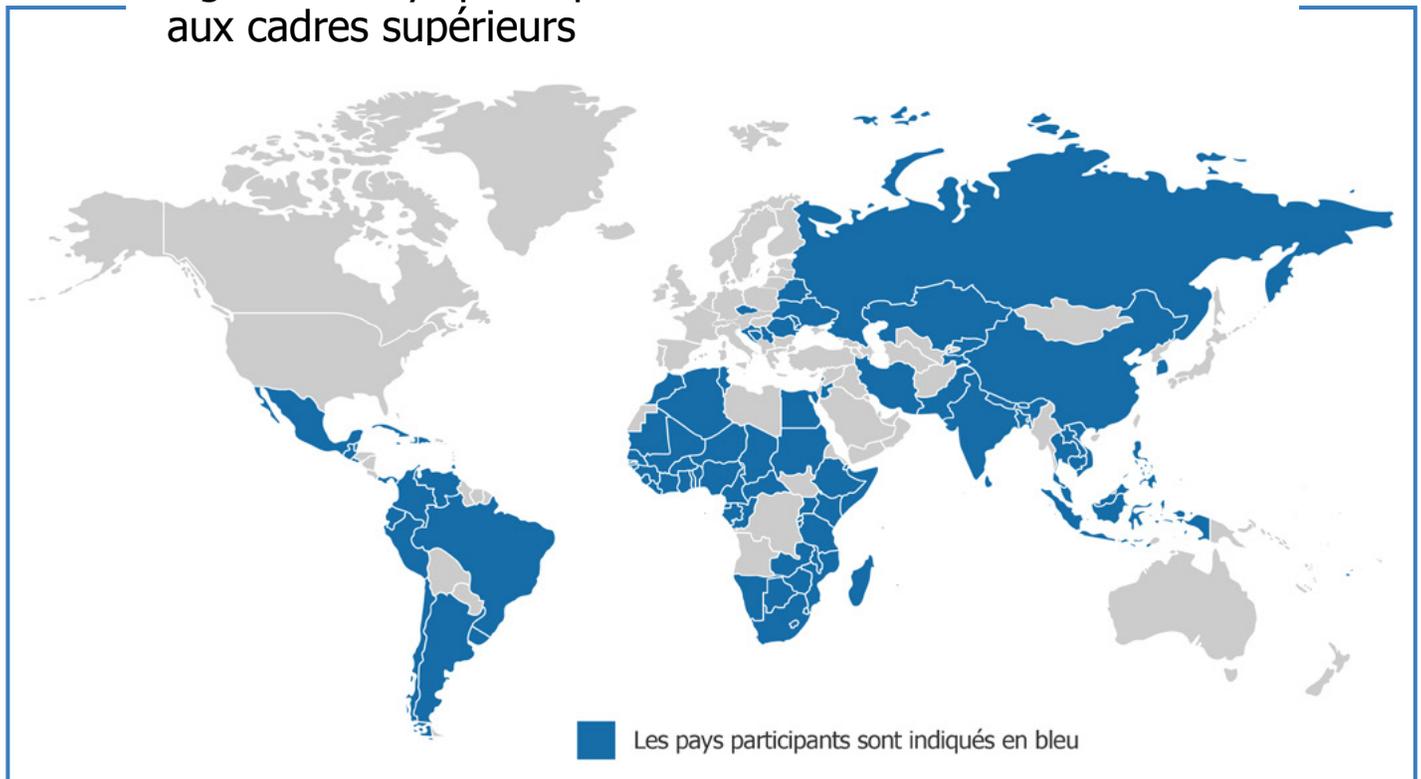
d'enquête seront harmonisés avec les efforts ciblés du gouvernement sur les industries très axées sur l'innovation qui stimuleront la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. Un ensemble solide de

données probantes composé d'une analyse exacte et opportune de la PI aidera également les innovateurs à prendre des décisions qui influencent l'orientation stratégique de leur entreprise.

Aider les offices de PI à renforcer leurs capacités et leurs pratiques de gouvernance

Depuis 25 ans, l'OPIC collabore avec l'OMPI afin d'organiser un atelier exécutif annuel à l'intention des pays désireux de poursuivre la mise en place de leurs offices nationaux de la PI. Depuis 1997, l'OPIC a accueilli plus de 200 cadres supérieurs de plus de 100 pays, leur fournissant une assistance technique pour les aider à renforcer leurs capacités et leurs pratiques de gouvernance.

Figure 4 : Pays participants aux ateliers de l'OPIC destinés aux cadres supérieurs





Programme de recherche sur la PI de l'OPIC

À mesure que l'OPIC devient une organisation axée davantage sur les données, la recherche et l'analyse des données sont fondamentales afin de comprendre les facteurs qui influent sur la PI et éclairer la prise de décision. Par exemple, la recherche sur les technologies à forte intensité d'innovation aide à mieux comprendre le paysage de la PI et la position du Canada dans ces domaines technologiques importants.

L'analyse comparative entre les sexes dans les brevets internationaux est une priorité de recherche importante. L'OPIC collabore avec ses partenaires pour améliorer sa méthodologie et exploiter les nouvelles données disponibles au sujet de la participation des hommes et des femmes dans les enquêtes nationales. L'OPIC continuera également à appliquer une optique d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) à tous les aspects de ses offres de services et de ses partenariats afin de s'assurer que les groupes sous-représentés sont bien soutenus lorsqu'il s'agit de leurs besoins en matière d'éducation et de sensibilisation à la PI.

Nous renforcerons également notre participation aux principaux comités de recherche et collaborerons avec des partenaires nationaux et internationaux afin de mieux connaître les tendances actuelles en matière d'innovation, les activités de recherche et les initiatives d'échange des données. L'OPIC participe activement aux discussions avec les offices de PI du monde entier en prenant part au réseau d'économistes de l'OMPI, au groupe de travail sur les statistiques de la PI de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à d'autres forums, dans un effort commun pour faire progresser la recherche en matière de PI. L'OPIC continuera également d'organiser sa conférence annuelle sur la recherche et les données de PI, qui réunit les principaux acteurs du domaine de la recherche en PI d'un peu partout au Canada afin de discuter des questions et des tendances en matière de PI.



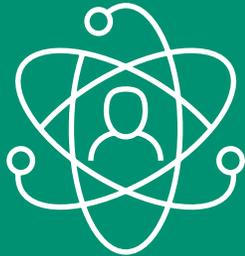
Village de la PI

La PI est un outil d'affaires crucial, quel que soit le stade de développement d'une entreprise. L'écosystème de la PI et de l'innovation est vaste et évolutif, et l'OPIC fait partie de l'équation. Pour aider les PME canadiennes à mieux comprendre l'utilisation efficace de la PI, des organisations clés de l'écosystème canadien de la PI se sont associées pour créer le Village de la PI. Cette initiative améliore les partenariats où sont partagés des notions de leadership éclairé, un savoir technique, des pratiques exemplaires, ainsi que des questions et leurs réponses.

Pour réussir, un entrepreneur doit savoir rédiger un plan d'affaires, disposer de capitaux ainsi qu'accéder à l'expertise de gens dans l'industrie pour innover, cerner les occasions commerciales et créer une stratégie d'entrée sur le marché efficace. Il doit également savoir protéger et exploiter sa PI.

Le Village de la PI mettra à profit son réseau de délégués commerciaux, de conseillers en technologie industrielle, de conseillers en commerce international, d'agents et d'avocats en PI, d'intervenants en sensibilisation à la PI, d'agents de programmes et d'investisseurs pour aider la communauté des PME. Ensemble, ils vont :

- coordonner et exploiter leurs domaines d'expertise, afin de cerner et combler les lacunes dans l'utilisation efficace de la PI par les Canadiens et dans le soutien offert aux PME disposant d'un riche portefeuille de PI;
- développer, présenter et promouvoir l'éducation et l'information sur la PI;
- limiter le chevauchement des efforts;
- renforcer la capacité de toutes les parties à guider les entreprises canadiennes et à mettre à leur disposition les informations et l'expertise en matière de PI.



Priorité 3

Être une organisation très performante, bâtie pour l'avenir

Définir le succès

- **Les employés de l'OPIC sont en bonne santé, motivés, connectés et productifs.**
- **La main-d'œuvre de l'OPIC est inclusive, diversifiée et représentative des Canadiens que nous servons.**
- **L'excellence de la gestion et la bonne gouvernance permettront de créer une position durable afin de répondre aux besoins des clients, aujourd'hui et à l'avenir.**

Nos actions



Mettre en place un milieu de travail sain et moderne

- Instaurer une culture de travail positive et productive qui favorise la diversité, l'inclusion et la santé mentale.
- Passer à un modèle de travail hybride qui préconise les meilleures modalités du travail sur place et du travail à distance.
- Créer un milieu de travail moderne et accessible qui offre aux employés les ressources nécessaires pour travailler efficacement et en collaboration.



Recruter et bâtir une main-d'œuvre diversifiée et compétente

- Établir un cadre de gestion des talents pour favoriser le recrutement, la mobilisation, le perfectionnement et la planification de la relève d'ici 2023.
- Promouvoir des pratiques de ressources humaines équitables à l'égard de la diversité et l'inclusion, en mettant l'accent sur le recrutement et le développement du leadership.
- Recruter les personnes, et identifier et développer les aptitudes et les compétences nécessaires en vue de réussir maintenant et à l'avenir.
- Favoriser une main-d'œuvre et un lieu de travail bilingues.



Rechercher l'excellence en gestion

- Réviser la structure tarifaire de l'OPIC pour assurer une viabilité financière à long terme.
- Maintenir la surveillance par la haute direction de l'initiative de modernisation des TI à l'OPIC ainsi que sa bonne gouvernance.
- Mettre en place une structure de gouvernance des données pour assurer une saine gestion des données détenues par l'OPIC.
- Moderniser les systèmes financiers de l'OPIC.



L'écosystème global de la PI a fait preuve de résilience tout au long de la pandémie de COVID-19, et de nombreuses leçons ont été tirées en cours de route pour mettre en place un régime encore meilleur. Du jour au lendemain, la majorité des employés de l'OPIC ont commencé à travailler à domicile et, en l'espace de quelques mois, nous avons procédé à d'importantes transformations numériques de nos activités, et ce, sans interruption de service. La nécessité de trouver des solutions a jeté les bases de l'OPIC pour l'avenir : un office moderne entièrement numérique qui favorise l'innovation et la réussite des Canadiens. Afin de poursuivre ce changement, il faut investir dans les gens, les TI et le milieu de travail, et faire évoluer les politiques en vue de permettre la transformation numérique. Cela exigera également de l'OPIC qu'il soit un organisme plus flexible et efficace et qu'il établisse des pratiques plus diversifiées et inclusives.



Mettre en place un milieu de travail sain et moderne

À l'OPIC, nous nous enorgueillons de pouvoir offrir un milieu de travail qui permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle et qui favorise depuis longtemps le télétravail et d'autres régimes de travail spéciaux lorsque les exigences opérationnelles le permettent. Dans sa définition du « milieu de travail de demain », l'OPIC privilégiera les pratiques exemplaires et tirera parti des possibilités d'amélioration. L'OPIC adoptera un modèle de travail hybride qui équilibre les besoins opérationnels et ceux des employés. Il soutiendra ce nouveau modèle avec les outils nécessaires et un aménagement des bureaux qui favorise un environnement de travail sain, collaboratif et connecté.

Le lien entre le bien-être, la mobilisation et la productivité des employés est bien établi. Les employés qui travaillent dans un milieu de travail sain sont non seulement plus heureux, mais aussi plus motivés, plus productifs et plus dévoués à leur organisation. L'OPIC s'efforce de créer un milieu de travail sain, positif et productif, et une culture respectueuse et favorable à la santé mentale de ses employés à tous les niveaux. Nous nous engageons à doter les gestionnaires et les employés des connaissances et des ressources essentielles pour parler de la santé mentale et fournir le soutien dont ils ont besoin. Nous passons une bonne partie de notre vie professionnelle sur le lieu de travail, il est donc important pour notre bien-être que nos expériences professionnelles soient positives.





Recruter et bâtir une main-d'œuvre diversifiée et compétente

La diversité est l'une des plus grandes forces du Canada. À l'OPIC, nous adoptons une approche délibérée afin de bâtir une organisation diversifiée, équitable et inclusive. La diversité des employés favorise l'innovation en apportant des perspectives multiples et a une incidence positive sur la satisfaction du travail. L'OPIC tâchera de créer un lieu de travail accessible et à accroître la représentation des personnes en situation de handicap, des peuples autochtones et des minorités visibles. En donnant la priorité à la diversité et à l'inclusion, en élaborant des plans de ressources humaines équitables et en favorisant l'apprentissage et la sensibilisation culturelle, nous jetons les bases du changement. Ainsi, nous allons nous assurer non seulement de recruter des personnes talentueuses aux profils diversifiés, mais aussi de les former, pour être certains que nos progrès soient durables et qu'ils se traduisent par un ensemble d'employés représentatifs des Canadiens que nous servons.

L'évolution du paysage de la PI modifie nos besoins en matière de ressources, nécessitant de nouvelles compétences pour composer avec les nouveaux outils et les nouvelles innovations et technologies. Nous devons comprendre les répercussions de ces changements sur notre main-d'œuvre et planifier de manière proactive afin de saisir les occasions qu'ils présentent. C'est pourquoi il est important que l'OPIC continue de déterminer les nouvelles aptitudes, compétences et attributs dont nos employés ont besoin en vue de réussir aujourd'hui et à l'avenir, et de combler toute lacune en matière de compétences au moyen du recrutement, de l'apprentissage permanent et du perfectionnement continu. L'OPIC multipliera les occasions de formation et de perfectionnement qui permettront d'assurer que tous les employés possèdent les connaissances, les ressources et les outils nécessaires en vue d'atteindre leur plein potentiel et de fournir aux clients le meilleur service possible. L'ensemble de notre

approche du recrutement et du perfectionnement sera stratégique et proactif, et nous permettra de continuer à prospérer dans un contexte en rapide évolution.

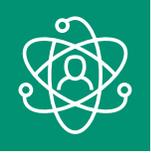
L'OPIC est fier de faire partie d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) Canada. Pour ses efforts en matière de reconnaissance des employés, de soutien à la santé mentale et ses programmes de perfectionnement des talents, ISDE est reconnu comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada et l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale. Le ministère est également estimé comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada, avec des programmes visant à mettre l'accent sur la participation égale des femmes à l'économie canadienne, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et l'offre de possibilités d'emploi intéressantes pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.



Rechercher l'excellence en gestion

Le succès dans l'économie immatérielle devient de plus en plus important et un système administratif de la PI efficace et souple sera essentiel afin de soutenir l'innovation au Canada. En tant qu'organisme de service spécial d'ISDE, les activités de l'OPIC sont entièrement financées par les recettes générées par nos clients. Il est essentiel que l'OPIC continue d'être une organisation bien gérée et efficace qui fait preuve d'une bonne gouvernance et d'une saine gestion financière. Afin d'appuyer nos efforts de modernisation de façon constante en vue d'améliorer le service à la clientèle, l'OPIC entreprendra une révision de ses frais et de sa structure de gouvernance afin de s'assurer que l'organisation est en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens.

L'OPIC entretient de nombreuses relations établies et productives avec les intervenants, notamment au moyen de consultations officielles, de réunions régulières et ponctuelles, de mobilisations et de



groupes de travail bilatéraux avec des partenaires de tout l'écosystème de la PI. En s'appuyant sur ces relations, l'OPIC mettra en place un forum afin de discuter et d'échanger des idées sur des sujets relatifs aux programmes et à l'orientation de la politique

opérationnelle de l'OPIC. Ce forum comprendra des représentants des principales associations de la PI, des groupes d'entreprises et du milieu universitaire, dans le but de favoriser une plus grande efficacité et efficacité dans l'exécution du mandat de l'OPIC.

L'OPIC – Après la pandémie

Tout au long de la pandémie de COVID-19, l'OPIC a été confronté à de nombreux défis tout en restant concentré sur son mandat principal, qui est d'accorder des droits et de fournir des services de PI. Tirant les leçons de cette expérience, l'OPIC cherche à saisir l'occasion d'évoluer et même de prospérer par la suite. Ayant la chance de disposer d'une capacité de télétravail bien établie, l'OPIC a déployé la majorité de ses effectifs à distance. Les réactions ont été positives et l'OPIC cherche à tirer parti des modalités de travail hybrides de manière à répondre aux besoins opérationnels et ceux des employés.

Le passage au télétravail a également entraîné d'importantes transformations technologiques, qui se traduisent par de nouvelles façons d'organiser notre travail et d'offrir des services qui auront des effets positifs à long terme. Plus que jamais, les clients s'attendent à pouvoir effectuer des transactions en ligne, ce qui accélère la transition vers le libre-service numérique. L'OPIC doit continuer à répondre aux attentes des clients à cet égard, en développant ses services de dépôt électronique et de délivrance de la PI.

La collaboration avec les intervenants nationaux et les offices internationaux de la PI s'est considérablement accrue pendant la pandémie, renforçant la détermination de toutes les parties concernées. Nous continuerons désormais à développer ces relations afin d'apprendre de nos expériences respectives et de transmettre des pratiques exemplaires. En se concentrant sur notre mandat principal, en adoptant la transformation numérique et en établissant des liens avec les employés, les clients et les intervenants, l'OPIC se donne les moyens de réussir, aujourd'hui et demain.

